

DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS

Conformément aux dispositions de l'article L1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les délégataires ont produit un rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public, ainsi qu'une analyse de la qualité de service.

C'est donc un résumé de ces rapports qui est présenté au conseil municipal, l'intégralité de ceux-ci étant consultable en Mairie.

Les délégataires concernés sont :

- I - LISPACH EXPLOITATION (page 2)
- II - TELESKIS DU BRABANT (page 6)
- III - LA BRESSE LABELLEMONTAGNE (page 9)
- IV - M. Unal GOK (restaurant La Passerelle et Bowling) (page 25)

I - LISPACH EXPLOITATION

RAPPORT ACTIVITE – 2018/2019

L'ouverture du domaine skiable a eu lieu le 21 décembre 2018 et la fermeture le 17 mars 2019.

Quelques chiffres de la Saison 2018-2019 :

- 85 jours d'ouverture contre 90 la saison A-1
- 20 151 journées skieurs contre 20 363 en A-1 (baisse de 1.05%)
- Chiffre d'affaires prévisionnel hiver 2018-2019 en baisse de 3.6%

➤ Taxes communales

- Période :	<i>4^{ème} trim 2018</i>	<i>1^{er} trim.2019</i>	<i>Total saison</i>
- Taxes s/Remontées Mécaniques (3%) :	94 €	5 271 €	5 365 €
- Redevance Loi Montagne (4.10%) :	128 €	7 204 €	7 332 €
- Total taxes TTC	222 €	12 475 €	12 697 €
- <i>Rappel saison 2017/2018</i>			13 176 €

Activité :

- Les vacances de Noël :
Une nouvelle fois marquées par l'absence de neige naturelle. La neige additionnelle a permis d'exploiter une petite partie du domaine (télésiège Ecole et télésiège du Lac). Conséquence : activité négligeable des remontées mécaniques.
- Mois de janvier :
Comme l'année précédente, le déficit d'ensoleillement, en particulier les week-ends, n'a pas permis aux skieurs des environs proches d'être au rendez-vous.
- Mois de février :
Record de volume d'activité concentré sur les 2^{ème} et 3^{ème} semaines, du fait de la convergence d'un temps exceptionnellement ensoleillé et des vacances de la zone B (Grand Est et Haut de France). Mais cette surfréquentation n'a pas favorisé le confort des usagers et également celui des prestations. Ce phénomène ne fait que mettre davantage en évidence à quel point le remaniement des régions est défavorable à la clientèle ainsi qu'à la qualité de l'accueil.
La 3^{ème} semaine des congés a été très moyenne du fait de la seule présence des vacanciers de la région Ile de France, et ceci malgré une météo favorable.
La 4^{ème} semaine a connu une bonne fréquentation grâce à la présence des vacanciers du Bénélux, et ceci malgré une météo défavorable.

L'aspect positif de la sur-fréquentation due aux vacances « B » est qu'elle a permis de compenser le manque de neige des vacances de Noël en termes de volume global de l'activité sur l'ensemble de la saison. Plus que jamais, constat est fait que la période d'ouverture après les vacances de février n'engendre qu'une partie négligeable de fréquentation.

En conclusion, la saison 2018/2019 est à classer dans la bonne moyenne des saisons, comparable à la précédente, sans pour autant perdre de vue que l'équilibre financier d'une exploitation comme Lispach Exploitation reste des plus difficiles à atteindre.

Cette intersaison verra l'inspection aux 30 ans du télésiège Ecole, ainsi que la remise à neuf de la ligne de sécurité du grand télésiège.

Il sera effectué des travaux d'entretien et de maintenance nécessaires à la poursuite de l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable confiés dans le cadre de la DSP.

Pour répondre aux nouvelles réglementations du Ministère des Transports, la rédaction du Système de Gestion de la Sécurité sera remis au STRMTK, avant le 1^{er} octobre 2019.

Investissements :

- Une caisse enregistreuse LCE d'une valeur de 1 780 euros HT
- Un techno alpin TL6, d'une valeur de 4 250 euros HT

Documents fournis par le délégataire, pour l'exercice du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2018 :

- Bilan et compte de résultat, établis par l'Expert-comptable, exercice 01/12/2017-30/11/2018
Voir tableaux ci-après
- Inventaire des biens de retour et de reprise (situation au 30/11/2018)

COMPTE DE RESULTAT LISPACH EXPLOITATION

	Exercice N au 30/11/2018	Exercice N au 30/11/2017	ECART A/A-1 en €	ECART A/A-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net du CA	197 755	179 009	18 746	10,47%
Production vendue				
Production stockée	0	0	0	
Production immobilisée	0	0	0	
Reprises, transfert de charges	2 055	1 855	200	10,78%
Autres produits	66	5	61	ns
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	199 876	180 869	19 007	10,51%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat matières et autres appro.	1 492	1 901	-409	-21,51%
Variation de stock	412	193	219	113,47%
Autres achats et charges externes	70 339	58 365	11 975	20,52%
Impôts et taxes	9 039	7 719	1 320	17,10%
Salaires et traitements	82 403	74 552	7 851	10,53%
Charges sociales du personnel	16 482	13 597	2 885	21,22%
Dotations aux amort sur immo	38 942	39 079	-137	-0,35%
Autres charges	3 243	11	3 232	ns
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	222 351	195 417	26 934	13,78%
RESULTAT D EXPLOITATION	-22 475	-14 548	-7 927	54,49%
Produits Financiers	164	86	78	ns
Charges Financières - Intérêt et charges assimilées	1 431	1 974	-543	-27,50%
RESULTAT FINANCIER	-1 267	-1 888	621	32,87%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-23 742	-16 436	-7 306	44,45%
Produits exceptionnels - s/opération en capital	12 965	5 965	7 000	117,35%
Reprises s/déprec. Et prov., transferts charges	170	170	0	ns
Charges exceptionnelles s/op de gestion	979		979	ns
Charges exceptionnelles s/op en capital			0	
Dot.aux amort. Dépréciations et provisions	14	14	0	ns
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 121	6 121	7 000	114,38%
Impôts sur les bénéfices	-4 847	-4 742	-105	2,21%
TOTAL PRODUITS	213 176	187 090	26 086	13,94%
TOTAL CHARGES	219 929	192 664	27 265	14,15%
RESULTATS DE L'EXERCICE	-6 753	-5 573	-1 179	21,16%

LISPACH EXPLOITATION

BILAN - ACTIF		NET AU 30/11/2018	NET AU 30/11/2017	Ecart
ACTIF IMMOBILISE		50 927 €	83 839 €	-32 912 €
Immobilisations corporelles	Terrains	349 €	531 €	-182 €
	Constructions	332 €	724 €	-392 €
	Installations techn. mat. & outillage	50 188 €	82 526 €	-32 338 €
Immobilisations financières	<i>Autres titres immobilisés</i>	57 €	57 €	0 €
ACTIF CIRCULANT		74 017 €	62 463 €	11 554 €
Stocks et en cours	Matières premières et approv.	3 070 €	3 482 €	-412 €
Créances	Autres créances	41 366 €	24 648 €	16 718 €
	Disponibilités	20 303 €	27 174 €	-6 871 €
	Charges constatées d'avances	9 279 €	7 160 €	2 119 €
TOTAL ACTIF		124 945 €	146 302 €	-21 357 €

BILAN - PASSIF		AU 30/11/2018	AU 30/11/2017	Ecart
CAPITAUX PROPRES		11 677 €	24 551 €	-12 874 €
	Capital	7 500 €	7 500 €	0 €
Réserves	Réserve légale	750 €	750 €	0 €
	Autres réserves	12 720 €	12 720 €	0 €
	Report à nouveau	- 31 284 €	- 25 711 €	-5 573 €
	Résultat de l'exercice	- 6 753 €	- 5 573 €	-1 180 €
	Subventions d'investissement	9 351 €	15 316 €	-5 965 €
	Provisions réglementées	19 393 €	19 549 €	-38 942 €
DETTES		113 268 €	121 751 €	-8 483 €
Dettes financières	Emprunts auprès Ets de crédit	23 574 €	53 709 €	-30 135 €
	Emprunts et dettes financières div.	60 386 €	49 554 €	10 832 €
Dettes Exploitation	Dettes fournisseurs et cptes rattachés	23 504 €	14 340 €	9 164 €
	Dettes fiscales et sociales	5 805 €	4 102 €	1 703 €
	Autres dettes		47 €	-47 €
TOTAL PASSIF		124 945 €	146 302 €	-21 357 €

II - TELESKIS DU BRABANT

Retour sur HIVER 2017/2018 :

- Ouverture de la station du 9 décembre 2017 au 18 mars 2018 soit 78 jours
- 4 644 journées skieurs soit 157% de 2016-2017
- 60 137 passages soit 160% de 2016-2017

Enneigement moyen dans son ensemble. L'activité a été néanmoins sauvée par l'utilisation des canons à neige pour la production de neige de culture.

Les prix des forfaits n'ont pas connu d'augmentation par rapport à la saison 2016/2017.

Au 4 644 journées skieurs vendues, il faut ajouter 451 gratuités bressaudes, ce qui représente 9.71% des journées skieurs. Saison nettement meilleure que celle de l'hiver 2016/2017. Le chiffre d'affaires Remontées mécaniques, de référence des 3 dernières années est de 45 459 € HT.

Le C.A de cette saison est supérieur de 7% de ce CA moyen et se place à la 4^{ème} position des 8 dernières saisons.

Problèmes évoqués : identiques à l'hiver 2016/2017 concernant les horaires de passage du chasse-neige et de la signalétique qui paraît insuffisante.

➤ **COMPTE DE RESULTAT DU 01/10/2017 AU 30/09/2018 :**

Compte de Résultat - Remontées Mécaniques - LE BRABANT - M. B. Géhin					
		01/10/2017 au 30/09/2018	01/10/2016 au 30/09/2017	01/10/2015 au 30/09/2016	01/10/2014 au 30/09/2015
Produits d'exploitation	Production vendue :				
	Biens	86 300 €	52 675 €	84 474 €	105 592 €
	Services				
	Chiffre d'Affaire Net	86 300 €	52 675 €	84 474 €	105 592 €
Charges d'exploitation					
	Autres achats et charges externes	44 655 €	35 051 €	44 882 €	40 080 €
	Impôts, taxes et versement assimilé	369 €	202 €	265 €	386 €
	Salaires et Traitements	9 987 €	9 882 €	9 578 €	9 728 €
	Charges sociales	2 027 €	2 082 €	2 070 €	2 173 €
	Dotations d'exploitation sur immobilisation	22 985 €	33 852 €	40 884 €	41 095 €
	Autres charges d'exploitation	1 014 €	875 €	1 359 €	1 865 €
	Charges d'exploitation	81 037 €	81 944 €	99 038 €	95 327 €
Produits financiers					
Charges financières					
Frais mixte			13 209 €	11 508 €	9 983 €
Produits exceptionnels					
	Quote-part Subvention	1 457 €	7 044 €	10 000 €	10 000 €
	Produits exceptionnels	1 457 €	7 044 €	10 000 €	10 000 €
RESULTAT (bénéfice ou perte)		6 720 €	- 35 434 €	- 16 072 €	10 282 €

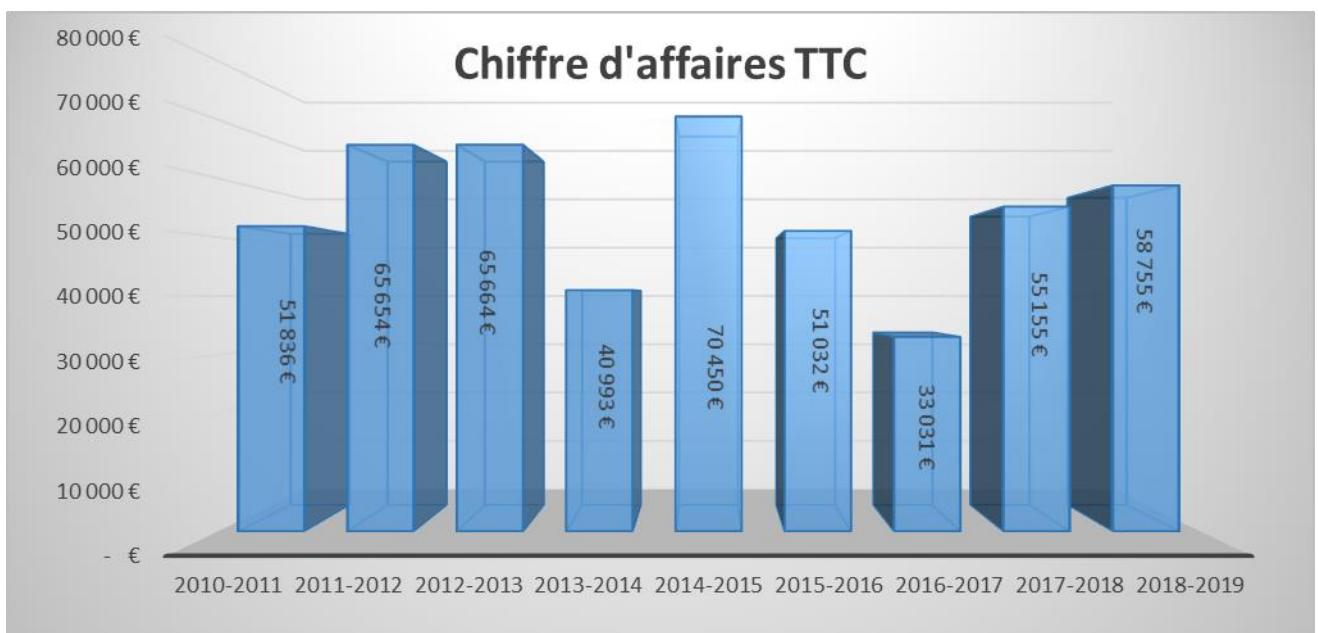
- **HIVER 2018/2019**

Ouverture de la station du 12 janvier 2018 au 20 mars 2019.

➤ **Activité :**

	2018-2019		2017-2018		2016-2017		2015-2016		2014-2015		2013-2014	
<i>dates ouverture de la station :</i>	12/01/2019 au 20/03/2019		09/12/2017 au 18/03/2018		07/01/2017 au 11/03/2017		16/01/2016 au 28/03/2016		27/12/2014 au 22/03/2015		08/12/2013 au 15/03/2014	
		Ecart A/A-1		Ecart A/A-1		Ecart A/A-1		Ecart A/A-1		Ecart A/A-1		
Nombre jours d'ouverture	68	-10	78	16	62	-10	72	0,00%	72	26,32%	57	-
<i>Piste verte</i>	68		78		61		72		72		57	
<i>Pistes bleues</i>	66		76		62		72		72		57	
<i>Pistes rouges</i>	40		18		11		23		42		4	
Journées skieurs	4 740	2,07%	4 644	57,48%	2 949	-34,93%	4 532	-30,76%	6 545	52,64%	4 288	-
Nombre de passages	54 548	-9,29%	60 137	60,00%	37 586	-35,06%	57 876	-52,38%	121 540	68,00%	72 345	-
C.A TTC	58 755	6,53%	55 155	66,98%	33 031	-35,27%	51 032	-27,56%	70 450	71,86%	40 993	-
Redevances communales	2 956		2 963		1 662		2 567		3 544		2 064	-
<i>TRM (taxe s/remontées mécaniques)</i>	1 556		1 459		875		1 351		1 865		1 086	
<i>Redevance Loi montagne</i>	1 400		1 504		787		1 216		1 679		978	

➤ **Evolution Chiffre d'Affaires :**



HIVER 2018/2019 :

La saison 2018/2019 a connu un enneigement tardif mais bon dans son ensemble.

Au 4 740 journées skieurs vendues, il faut ajouter 372 gratuités bressaudes, ce qui représente 7.8% des journées skieurs vendues

Pas de problèmes de déneigement et donc d'accès puisque les chutes de neige n'ont pas eu lieu pendant les vacances.

L'accès facile et le beau temps ont contribué au bon résultat de cette saison.

Le chiffre d'affaires Remontées mécaniques, de référence des 3 dernières années est de 40 959 € HT.

Le C.A de cette saison 2018/2019 est supérieur de 26.61% de ce CA moyen et se place à la 2^{ème} position des 6 dernières saisons.

III - LA BRESSE – LABELLEMONTAGNE

Exploitation des remontées mécaniques de LA BRESSE-HOHNECK

Le rapport remis par Sté LABELLEMONTAGNE analyse le fonctionnement de la délégation pour la saison Hiver **2017/2018** + **Eté 2018**, ainsi que la saison Hiver **2018/2019**

I – ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE LA D S P sur l'exercice 2017/2018

1 – Saison Hiver 2017/2018 – Eté 2018 – Données générales

a) Saison hivernale 2017/2018 – Remontées mécaniques

Première offensive de l'hiver, dès la mi-novembre 2017, pendant un mois de la semaine 47 à la semaine 50. Environ 65% de la production totale de neige de culture a été produite à cette période, dès le 12 novembre 2017. Cette production, très en amont de la saison hivernale, est venue renforcer le manteau neigeux naturel (chutes de neige de 50 cm le 28/11 et 2^{ème} épisode neigeux de 70 cm autour du 15 décembre 2017).

Station ouverte dès le samedi 9 décembre 2017, 75% du domaine skiable avec une bonne skiabilité sur les pistes desservies par les télésièges Vologne Express, Grand et Petit Artimont. Choix de maintenir fermé le secteur Chitelet Goulet la semaine suivante pour produire de la neige de culture dans des bonnes conditions de froid.

Domaine ouvert dans sa totalité le premier samedi des vacances de Noël, offrant une excellente skiabilité sur l'ensemble des pistes. Celle-ci sera maintenue jusqu'à la fin de la saison avec 90% du domaine ouvert le dernier jour de la saison le lundi 2 avril 2018.

Ce résultat est le fruit de l'investissement réalisé à l'automne 2017, de plus de 1,7 millions d'euros HT dédiés à la modernisation de l'outil de production de neige de culture (60 enneigeurs supplémentaires et débit instantané d'eau doublé). Cette capacité à produire et à sécuriser plus rapidement un manteau neigeux sur les pistes prioritaires sécurise l'activité économique du domaine skiable et c'est un vecteur de confiance pour les clients dans le choix de la destination. La production de la neige très en amont de la saison a permis d'arrêter celle-ci dès le 13 février, au début des vacances d'hiver, délestant ainsi le recours à la production électrique de la RME à l'entrée d'une période de forte affluence et donc de forte consommation électrique.

Fait marquant : un début du mois de janvier 2018 marqué par des épisodes de vent fort, dont 3 remarquables (dépression Eleanor le 3 janvier, en 2^{ème} semaine des vacances de Noël, avec fermeture des remontées mécaniques jusqu'à la mi-journée, et 2 autres épisodes les 16 et 18 janvier avec fermeture des remontées mécaniques du haut du domaine.

Autre fait à relever : l'entreprise n'a pas eu à engager de dossier de recours à l'activité partielle contrairement aux 4 saisons précédentes.

Plusieurs chutes de neige ont été enregistrées : autour du 20 janvier (50 cm cumulés) et à l'entrée des vacances de février (20 cm). Le retour du froid au cours des 2 semaines précédant les vacances de février a permis de produire 19.5% de la production totale de neige de culture sur cette période, conditions optimales pour débiter les vacances avec de bonnes conditions de skiabilité.

La fréquentation durant les 4 semaines des vacances d'hiver a été bonne, bien que légèrement en deçà des prévisions. La semaine de vacances de la Belgique est venue renforcer la première des 4 semaines avec la zone C (Paris).

La fréquentation à la sortie des vacances d'hiver fut moyenne, soutenue par des conditions qui se sont maintenues hivernales jusqu'en plaine. La Bresse-Hohneck sera la seule station du massif ouverte sur la dernière semaine du 27 mars au 2 avril 2018.

Quelques chiffres :

- Le domaine skiable a fonctionné au total 115 jours du 9/12/2017 au 2/04/2018 (pour seulement 100 jours en 2017)
- 404 599 journées skieur soit +21.8% par rapport à 2016/2017, mais en hausse de + 15.2% par rapport à la moyenne des 4 hivers précédents.
- Saison 2017/2018 : 6^{ème} rang des 10 dernières années, en terme d'affluence, avec 4 464 363 passages et un chiffre d'affaires HT de 8 128 K€ (9 754 € TTC) en hausse de 34% en euros courants par rapport à la moyenne des 4 saisons précédentes.
- Luge toute saison « Schlitte Mountain » : 40 150 passages enregistrés du 1/9/2017 au 2/04/2018 (soit - 4.8% par rapport à N-1), y compris les gratuités, pour un C.A de 147 K€ HT (162 K€ TTC) soit -22.2% par rapport à l'hiver 2016/2017).

- **b) Déroulement de la saison estivale 2018 – Remontées Mécaniques (en lien avec l'activité VTT), Luge toutes saisons et attractions enfants**

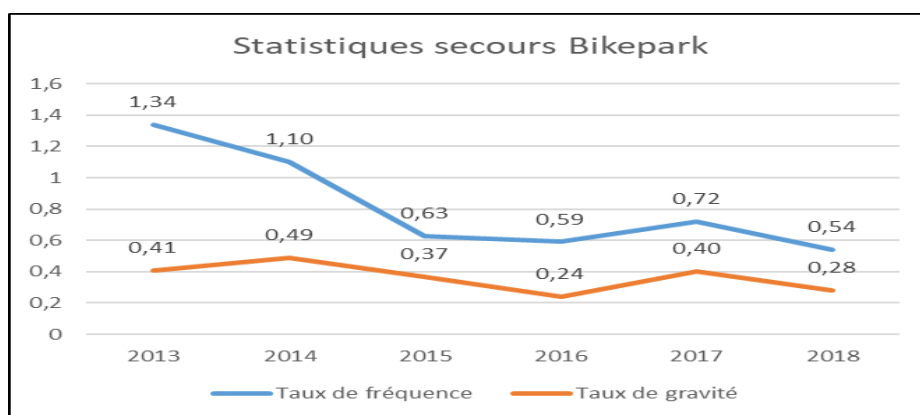
Le télésiège débrayable de Vologne Express a fonctionné 81 jours du 5 mai au 16 septembre 2018. Aucun phénomène climatique défavorable majeur et/ou durable n'a marqué cette saison estivale. La saison a bénéficié d'une météo globalement ensoleillée sur les mois de juillet et août, à l'exception de la semaine de la Coupe du Monde du 20 au 26 août. Hormis cette semaine, où le Bikepark a été exclusivement réservé aux entraînements et à la compétition, il a été ouvert à la clientèle tous les week-ends et jours fériés et tous les jours des vacances scolaires.

Cette saison est la septième saison où l'accès au télésiège Vologne Express fut proposé aux piétons et vététistes.

L'offre est composée de 11 pistes Bikepark, dont un Pump Track, 6 itinéraires VTT Enduro et piétons et 1 retour station piétons. A chaque type de piste correspond une signalisation spécifique, identique d'une part à celle existante sur le massif pour les itinéraires Enduro VTT mise en place par l'OTL, et conforme d'autre part à la norme « AFNOR S52-110 Aménagement des pistes de descentes VTT » mise en place par les patrouilleurs VTT pour les pistes du Bikepark.

Comparatif secours Bikepark – été 2013 à 2018 :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Jours d'ouverture	58	75	81	78	86	81
Nombre d'interventions	46	61	51	49	67	51
Dont interventions pompiers	14	27	30	20	37	27
Dont évacuations hélicoptérées	2	3	4	1	6	3
Passages télésiège montée	34 352	55 554	80 731	83 524	92 816	95 254
Fréquentation journalière (passages)	592	741	997	1 071	1 079	1 176
Taux de fréquence (= nombre secours / 1000 passages)	1,34	1,10	0,63	0,59	0,72	0,54
Taux de gravité (=nombre interv. Pompiers/ 1 000 passages)	0,41	0,49	0,37	0,24	0,40	0,28



Taux de fréquence et de gravité en diminution par rapport à N-1, respectivement -25% et -30%

Répartition des accidents par piste sensiblement identique à celle de la saison N-1 : concentration moins élevée des accidents sur la piste Schuss, augmentation des accidents sur la piste du Chitelet, diminution sur la piste du Barrage.

Chiffres Activité Bikepark:

Progression de l'activité Bikepark, fréquentation piétons en légère diminution avec -4% de titres en moins.

Le télésiège a enregistré 95 254 passages soit 2.6% d'augmentation par rapport à la dernière saison, confirmant l'attrait des clients vététistes pour les 11 pistes Free Ride et Descente du Bikepark.

La progression de l'activité estivale s'est confirmée en 2018 avec un C. A. Remontées Mécaniques de 261 K€ HT, soit par rapport à 2017 : + 24.3% .

Le compte d'exploitation sur la période de mai à septembre 2018 donne un résultat de 91 K€ pour l'activité liée au TDS6 Vologne Express, hors coût de création des pistes VTT.

Investissement de 259 K€ HT sur 6 ans dans la création des pistes et équipements du Bikepark depuis 2013 :

BIKEPARK LA BRESSE	
Année	Investissements en K€ H.T
2013	60
2014	53
2015	47
2016	33
2017	32
2018	34
TOTAL	259

L'année 2018 permet de confirmer à nouveau l'atteinte d'un petit équilibre (hors investissement et frais de structure) pour l'activité liée au télésiège TSD6 Vologne Express.

Attractions :

En complément des deux principales activités proposées à la clientèle, la luge toutes saisons Schlitte Mountain et l'accès au télésiège Vologne Express, cinq activités connexes sont toujours proposées, à destination des 4-11 ans, au pied des pistes, face au restaurant le Slalom, dans le but de créer du lien entre les activités et une cohérence dans l'offre famille destinée à tous les âges – le WAOULAND attractions. (Structure gonflable de 17m de long, un trampoline 4 pistes, un parcours aventure de 8 ateliers + tyrolienne, une Air Bag Bouée et une mini pelleuse au pied des pistes, sur une surface aménagée et paysagée.)

Au cours de la saison 2018, les attractions ont réalisé un C.A de 8.8 K€ HT, en diminution de -31.5% par rapport à 2017.

- c) Exercice 2017/2018 pour la luge toutes saisons « Schlitte Mountain » :

8^{ème} exercice d'exploitation, avec 243 jours d'ouverture sur le total de l'année. L'installation était ouverte tous les jours pendant l'exploitation hivernale 2017-2018, les vacances de Pâques (1^{er} avril au 1^{er} mai), les vacances d'été (du 7 juillet au 2 septembre 2018) et tous les week-ends et jours fériés entre le 1^{er} avril et le 4 novembre 2018.

Au total durant l'exercice 2017/2018 : 86 500 passages, pour un C. A. HT de 402 K€ (en baisse de -8.6%).

2 - Compte de résultat définitif exercice 2016/2017 (voir tableau ci-après)

Le Chiffre d'affaires annuel (8 596 K€ HT) est en hausse de +20.4% par rapport à 2016-2017 ; le CA remontées mécaniques réalisé est en hausse de + 21.7 %.

La Bresse Labellemontagne est locataire des installations qu'elle exploite, Remy Loisirs restant propriétaire des équipements ; leur coût d'amortissement et de financement est refacturé à La Bresse Labellemontagne « à l'euro » en application de la convention de subdélégation.

Les frais de personnel, interne et externe, (y compris la participation) sont en hausse de +25.9% par rapport à 2017/2018.

Les coûts d'entretien, globalement, les achats et autres charges externes augmentent de + 672 K€, soit + 25.2% par rapport à 2016/2017 où les coûts avaient été contenus du fait des dispositions particulières prises, liées à l'hiver difficile.

L'Énergie : 560 K€ HT soit une hausse de 12.0% par rapport à 2016/2017. (Essentiellement coût en électricité nécessaire au fonctionnement des appareils RM pour 127 K€ HT et des enneigeurs pour 250 K€ HT (-4.5% par rapport à N-1), coût des carburants et des lubrifiants 159K€ HT (+96.3%) essentiellement Gasoil non Routier, hausse due au fort enneigement de la station et de la hausse des prix du gasoil.

Entretien des remontées mécaniques (RM) : coût fournitures comprises = 1 031K€ HT dont 167 K€ HT dédiés aux Grandes Inspections. Ce coût correspond aux différents travaux d'entretien (notamment préventifs) effectués sur les différents appareils et à l'entretien des enneigeurs pour 35 K€ HT.

Prestations sous-traitées : 247 K€ HT, prestations de comptabilité, de direction technique commerciale et générale

Location : 34 K€ HT prise en location de matériel nécessaire à l'exploitation à l'entretien du domaine skiable et des appareils, ainsi qu'aux travaux du front de neige et des pistes VTT

Redevances :

Conformément aux termes des conventions de délégation et de subdélégation de service public, la Sté LA BRESSE LABELLEMONTAGNE intervient en tant que subdélégataire du délégataire principal, la société REMY LOISIRS, et le coût de revient exact des matériels acquis par REMY LOISIRS et fournis au subdélégataire, est positionné comptablement en tant que redevance de subdélégation, dans le poste des Redevances.

Ce poste de : 1634 K€ HT est composé de la redevance de subdélégation de 1246 K€ HT et de la redevance à la Commune, proportionnelle au chiffre d'affaires, s'élevant à 388 K€ HT.

Autres frais généraux : 626 K€, en hausse de 41.3%, principalement les assurances, honoraires, frais affranchissement et de téléphone, charges locatives et du budget publicité ; le transport clients (navettes Pont de Bramont) est de 98 K€ HT

Au regard de l'activité, les charges d'exploitation, y.c le coût de l'outil de travail, ont été contenues, +16.7% par rapport à 2016/2017.

Le résultat d'exploitation s'établit à + 1 450K € en amélioration de 426 K€ par rapport à 2017.

Après incidence positive d'un résultat exceptionnel de 108 K€ (subventions, rattrapage Fillon suite contrôle Urssaf, le résultat net d'impôt, avant rémunération du gestionnaire et du capital, ressort bénéficiaire de + 926 K€, soit 10.7% du C.A.

LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Annexe 1

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	Variations 2017/2018 et A-	
	au 31/02/2012	au 31/08/2013	au 31/08/2014	au 31/08/2015	au 31/08/2016	au 31/08/2017	au 31/08/2018	en Euros	en %
CA RM ET ANNEXES	6 558 915	7 588 121	5 445 456	5 827 489	5 827 489	6 473 327	7 896 854	1 423 527	21,99%
<i>Ca Net taxes REM méca Hiver</i>	6 461 645	7 427 404	5 278 785	6 558 391	5 529 715	6 164 964	7 504 112	1 339 148	21,72%
<i>Ca Net taxes REM méca été</i>	20 242	75 867	97 520	169 500	203 767	203 718	257 508	53 790	26,40%
<i>Ca annexes</i>	77 028	84 850	69 151	86 518	94 007	104 645	135 234	30 589	29,23%
AUTRES CA	563 554	582 220	514 660	634 510	634 510	664 540	698 817	34 277	5,16%
<i>Ca Schlitte Mountain</i>	353 122	348 698	341 132	355 928	391 919	440 475	401 941	-38 534	-8,75%
<i>Ca Photos Schlitte Mountain</i>	19 124	20 748	20 101	16 957	18 763	20 277	16 515	-3 762	-18,55%
<i>Ca Keycard</i>	119 350	142 826	101 752	141 266	131 896	149 294	208 448	59 154	39,62%
<i>Ca Attractions été</i>	5 140	9 639	7 130	13 750	23 838	13 283	8 849	-4 434	-33,38%
<i>Ca divers</i>	66 818	60 309	44 545	40 142	68 094	41 211	63 064	21 853	53,03%
CHIFFRE AFFAIRES NET TOTAL	7 122 469	8 170 341	5 960 116	6 461 999	6 461 999	7 137 867	8 595 671	1 457 804	20,42%
% var. A/A-1	11,62%	14,71%	-16,32%	8,42%	8,42%	10,46%	33,02%		
Achat Restau/Magasin/Boutique		67 300	46 073	52 062	42 636	52 788	85 515	32 727	62,00%
TOTAL CHARGES EXPLOITATION SITE	3 746 272	4 392 659	3 368 992	3 324 909	3 324 909	3 653 416	4 779 250	1 125 834	30,82%
<i>Salaires</i>	2 075 188	2 249 786	1 773 467	2 293 213	1 925 979	2 109 389	2 770 897	661 508	31,36%
<i>Energie</i>	614 917	722 035	576 693	645 058	478 056	499 578	561 034	61 456	12,30%
<i>Entretien, Fourniture RM</i>	699 968	1 066 278	688 504	886 387	535 626	679 440	1 029 439	349 999	51,51%
<i>Location/matériel/équipement</i>	39 413	29 865	31 864	26 997	48 203	40 641	34 084	-6 557	-16,13%
<i>Frais de pub/promo/déplacements/réception</i>	103 670	97 027	107 284	72 779	140 237	98 871	144 958	46 087	46,61%
<i>Frais bancaires</i>	24 124	25 789	18 133	23 142	24 122	27 969	34 952	6 983	24,97%
<i>Frais généraux divers</i>	188 992	201 879	173 047	198 210	172 686	197 528	203 887	6 359	3,22%
E.B.E "SITE" (EBE= Excédent Brut d'exploitation)	3 376 197	3 710 382	2 545 051	3 094 454	3 094 454	3 431 663	3 730 906	299 243	8,72%
% var. A/A-1	11,87%	9,90%	-24,62%	21,59%	21,59%	10,90%	20,57%		
TOTAL CHARGES ADMINISTR. HORS EXPLOITATION	440 424	424 102	386 834	401 114	401 114	402 854	466 174	63 320	15,72%
<i>Assurance</i>	87 059	90 715	98 595	103 464	102 204	96 984	105 964	8 980	9,26%
<i>Honoraires</i>	19 771	31 330	23 644	37 168	31 291	35 040	28 397	-6 643	-18,96%
<i>Frais de siège</i>	243 319	208 224	192 221	183 549	198 690	218 819	247 392	28 573	13,06%
<i>Impôts et taxes</i>	90 275	93 833	72 374	77 888	68 929	52 011	84 421	32 410	62,31%
EBE CORRIGE APRES CH. ADMINISTR.	2 935 773	3 286 280	2 158 217	2 693 340	2 693 340	3 028 809	3 264 732	235 923	7,79%
% du C. A Net Total	41,22%	40,22%	36,21%	41,68%	41,68%	42,43%	37,98%		
COUT OUTIL DE TRAVAIL	2 258 466	2 521 264	2 265 926	2 097 726	2 097 726	2 087 604	1 882 816	-204 788	-9,81%
<i>Redevances / concession</i>	1 837 622	2 236 914	1 850 378	1 838 737	1 629 134	1 650 064	1 634 254	-15 810	-0,96%
<i>Location longue durée matériel</i>	301 511	297 963	317 490	274 793	246 514	219 184	218 246	-938	-0,43%
<i>Dotation aux amortissements</i>	148 971	164 271	136 788	145 879	146 764	154 702	156 932	2 230	1,44%
<i>Dotations aux provisions</i>	-29 904	-178 179	-38 667	33 321	75 302	58 647	-127 727	-186 374	-317,79%
<i>Frais Financiers</i>	266	295	-63	27	12	5 007	1 111	-3 896	-77,81%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	145 885	89 128	102 274	124 418	124 418	228 713	110 944	-117 769	
<i>Charges exceptionnelles</i>	26 297	6 848	1 257	1 588	1 338	1 100	19 121	18 021	
<i>Produits exceptionnels</i>	172 182	95 976	103 531	163 983	125 756	229 813	130 065	-99 748	
RESULTAT FINANCIER	12 925	-769	702	-5 145	-2 921	-2 921	-5 082	-2 161	
RESULTAT COURANT	836 117	853 375	-4 733	717 111	717 111	1 166 997	1 487 778	320 781	
Participation	102 715	113 825	1 433	76 371	91 620	156 474	185 552	29 078	
Impôt Société	215 321	211 514	-54 755	106 080	146 502	294 738	375 759	81 021	
RESULTAT NET	518 081	528 036	48 589	478 989	478 989	715 785	926 467	210 682	

II – INVESTISSEMENTS – Exécution du programme DSP

Les investissements réalisés depuis la prise d'effet de la délégation s'inscrivent pour partie dans le cadre du programme de travaux d'aménagement et de construction défini dans le cahier des charges de la convention de délégation de service public, et pour le reste ce sont des investissements complémentaires qui se sont avérés indispensables pour mener à bien le programme de reconfiguration du front de neige et pour sécuriser la production de neige de culture.

TABLEAU DE SUIVI DES INVESTISSEMENTS D S P LA BRESSE-HOHNECK

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Programme DSP 2003	Remontées Mécaniques	105	780	0	400	0	6586	0	0	180	0	0	0	0	0	0
	Neige de Culture	446	0	170	0	0	0	205	0	0	0	0	0	0	0	0
	Luge d'été	0	0	0	0	0	0	0	700	0	0	0	0	0	0	0
	Bâtiments	627	0	1026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	1178	780	1196	400	0	6586	205	700	180	0	3461	0	0	0	0
Réalisé / Prévisionnel	Remontées Mécaniques	130	310	0	0	0	112	2580	0	5890	311	370	59			165
	Neige de Culture	307	0	109	0	0	0	580	192	684	84	119	56	90	0	1039
	Luge d'été	0	0	0	0	0	0	0	1434	0	0	0	0	0	6	
	Bâtiments	0	1478	0	236	0	0	3463	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	437	1788	109	236	0	112	6623	1626	6574	395	489	115	90	6	1204

1 - Investissements 2017/2018

Poursuite des investissements attachés à la DSP, représentant une somme de 400 K€ HT (liste ci-dessous non exhaustive)

- Renouvellement d'équipements

- 1 Camion grue
- 5 Codeuses Unlimited 1 bac + 1 keydetector
- 4 Bornes Easy Gate
- 1 Ensemble remplacement matelas détériorés
- 1 Canon Wifi Chitelet
- 2 Motoneiges
- 1 Karcher
- 1 Véhicule 4x4 pick up
- 1 Ensemble poteaux bois + matelas + embases, piste luge Labell'glisse
- 1 Caméra thermique
- 1 Imprimante
- 1 Destructeur de documents
- 1 Rachat de 1 motoneige en fin de crédit-bail

- Nouveaux équipements

- 1 Ensemble matelas pour nouveaux enneigeurs
- 1 Ensemble signalétique VTT
- 2 Automates de vente forfaits
- 1 Rack à skis
- 1 Etude implantation tyrolienne

2 - Programme d'investissements 2018/2019

Poursuite des investissements attachés à la DSP. Les équipements suivants ont notamment été réalisés (liste ci-dessous non exhaustive) :

- Renouvellement d'équipements

- 1 Engin de damage standard Select
- 1 Camionnette 9 places
- 1 Ensemble Réseau radio DMR
- 1 Ensemble Filet et pare-neige piste Bourvil
- 1 Ensemble mobilier piste Opoualand
- 1 Ensemble matelas piste HS - mousse PE
- 2 Traineaux évacuation piste
- 1 Ensemble bureaux et chaises de bureau
- 1 ensemble table et chaise réunion
- 1 Ensemble filtres et stores fenêtres
- 2 ordinateurs 2 Barrières parking
- 1 Ensemble conduite adduction usine à neige
- Rachat de 1 dameuse, 1 motoneige et 1 véhicule 4x4 en fin de crédit-bail

- Nouveaux équipements

- 1 Ensemble travaux de confinement et anti-débordement usine de neige
- 1 abri de vidange Tk Casquette
- 1 Serveur informatique
- 1 Télécommande télésiège La Lande
- 1 Télécommande télésiège Petit Artimont
- 1 Déneigeuse fraise à neige
- 1 enneigeur ventilateur
- 1 Ethylo-test électronique 1 cloisonnement local informatique
- 1 Dynamomètre
- 1 Compteur Flucke
- 1 ensemble palans
- 1 Ensemble banderoles piste Waouland

3 - Travaux d'entretien réglementaires et réparations,

Réalisés sur l'exercice 2018/2019 à fin mai 2019

- Remplacement du câble télésiège Ecole 1
- Travaux de réparation des enrobés du parking Nord
- Grande inspection partielle du télésiège de Belle Hutte
- Grande inspection partielle du télésiège du Chitelet
- Grande inspection partielle du télésiège du Petit Artimont
- Révision d'un lot de pinces LPA télésiège de Vologne Express
- Reprofilage de la piste Bourvil intermédiaire
- Mise en place d'une préforme en terre sur la piste « Boardercross »
- Elargissement de la Piste la Surplombante en partie basse
- Agrandissement de l'aire de repos au bas de la Lande
- Déplacement et mise en place d'enneigeurs basse pression sur front de neige

4 - Programme d'investissements 2019/2020

Depuis plusieurs années un projet de création d'un parking est à l'étude, investissement hors programme initial de la DSP. Courant décembre 2016 et janvier 2017, les différentes parties prenantes (préfecture, services de l'état, commune, Remy Loisirs) se sont réunies pour définir les contours d'un nouveau projet de création de parking, et pouvoir enfin solutionner la problématique d'espaces de stationnement devenus insuffisants pour la station de la Bresse-Hohneck.

Projet d'extension du parking au lieudit « Belle Hutte »

L'extension du parking de Belle Hutte, motivée avant tout pour répondre à la problématique de sécurité publique liée à la fréquentation de la station de ski de La Bresse-Hohneck, devrait constituer une importante amélioration des conditions de circulation et de stationnement en période de forte affluence (vacances de février, vacances de Noël et week-ends de janvier).

En effet, les parkings existants, ainsi que les ronds-points et accotements de la départementale reliant la station de ski (D34d), sont saturés pendant la saison de ski, sur les périodes de forte fréquentation. Cela perturbe la circulation routière, les stationnements sauvages des usagers à défaut de place risquant notamment d'entraver l'accès des services de secours et d'incendie à la station et au secteur résidentiel de Belle-Hutte dans des délais normaux.

Le projet d'extension de parking permettrait de sécuriser les stationnements des usagers de la station, évitant ainsi les stationnements gênants le long de la route, et donc de fluidifier la circulation routière ; cela améliorerait également la sécurité des piétons. En ce sens, la finalité du projet relève donc de la sécurité publique.

Ce projet se trouve pour autant mis en suspens, dans l'attente d'un cadre approprié pour la réalisation de cet investissement.

III – Saison Hiver 2018/2019 -

1 – Déroulement de la saison

L'ensemble des installations étaient en veille et opérationnelles, comme chaque année, à partir de mi-novembre. La première chute de neige a été enregistrée les 29 et 30 octobre. Au cours de la première période de froid du 17 au 20 novembre 2018 une première campagne d'enneigement a été opérée, mais un redoux conséquent a fait fondre l'ensemble la production de neige produite sur les pistes prioritaires.

Lors de la courte période de froid du 11 au 16 décembre 2018 : deuxième campagne d'enneigement sur les pistes Bourvil, Blanchemer, Ecole, Petit Artimont et de la Bourvil Haute.

Ouverture de la station le samedi 22 décembre 2018, premier jour des vacances de Noël, avec un domaine skiable partiel, uniquement constitué de neige de culture, sur les pistes desservies par les télésièges Vologne Express, La Lande Grand et Petit Artimont, et par les téléskis Ecoles. En effet, aucune chute de neige naturelle significative ne sera enregistrée avant le 9 janvier 2019.

Au vu des conditions d'enneigement au cours des vacances de Noël, un dossier de recours à l'activité partielle fin décembre (5ème dossier au cours des 6 dernières années) a été engagé, mais fort heureusement ce dispositif n'a pas été activé, l'arrivée de la neige naturelle étant survenue 4 jours avant la date limite d'embauche des saisonniers (le 5 janvier 2019). A noter que 100% des saisonniers disponibles avaient déjà été embauchés au cours des vacances de Noël en amont de cette date limite.

Sécuriser l'activité économique du domaine skiable en ce début de saison, c'est un vecteur de confiance pour les clients dans le choix de la destination.

La totalité du domaine skiable équipé des installations de neige de culture a été enneigé avec la troisième période de froid du 24 décembre 2018 au 30 janvier. Les chutes de neige naturelle enregistrées au cours de cette période, 1.75m

cumulé entre le 10 et le 31 janvier, ont conforté l'ensemble du domaine skiable, pour la suite de la saison. 80% des pistes seront ouvertes jusqu'à la fermeture le 31 mars 2019.

Il est démontré à nouveau, pour cette deuxième saison, aidé par l'investissement de 1.7 millions d'euros HT réalisé pour moderniser de l'outil de production de neige de culture, la capacité à sécuriser plus rapidement le domaine skiable.

Fait marquant, le début du mois de mars 2019 est marqué par des 2 épisodes de vent fort qui ont obligé à maintenir fermées les remontées mécaniques à l'exception des téléskis Ecoles. Conformément aux Conditions Générales de Vente, la clientèle porteuse de titres de transport a dû être dédommée.

La fréquentation durant les 4 semaines des vacances d'hiver a été bonne, notamment avec une très forte affluence durant les 2 premières semaines par l'effet conjugué de la zone B et d'une météo ensoleillée. La semaine de vacances de la Belgique est venue renforcer la fréquentation de la dernière des quatre semaines.

La fréquentation à la sortie des vacances d'hiver a été plutôt basse, en deçà de la fréquentation N-1. La Bresse-Hohneck sera la seule station du massif encore ouverte durant la dernière semaine du 25 au 31 mars 2019.

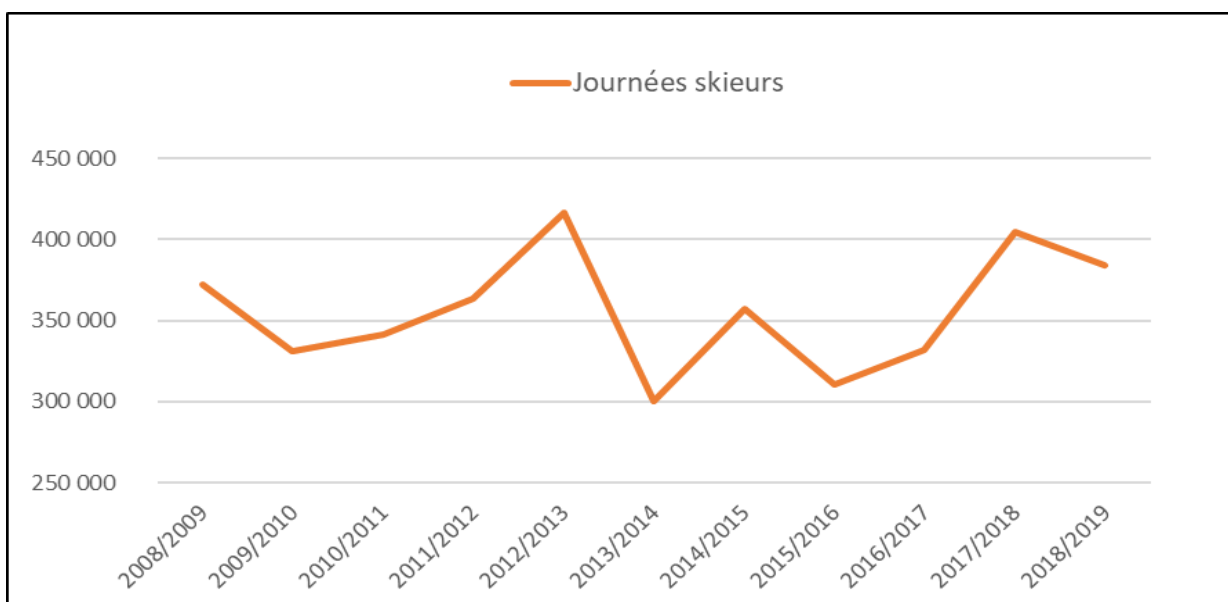
Au final :

- Du 22 décembre 2018 au 31 mars 2019, le domaine skiable a fonctionné au total 100 jours (pour 115 jours en 2017/2018).
- Au cours de la saison 2018/2019, il a été 404.599 journées-skieur, en retrait de -5.2% par rapport à 2017/2018, et en hausse globale de +9.3% par rapport à la moyenne des 4 hivers précédents.
- Cette saison 2018/2019 se classe donc au 7e rang parmi les 10 dernières années en termes d'affluence, avec :
 - 4.092.292 passages et
 - un CA TTC de 8.242 K€, en diminution de -7.6% en euros courants par rapport à la moyenne des 4 saisons précédentes.
- La luge toutes saisons SCHLITTE MOUNTAIN a enregistré au total de l'exercice en cours, jusqu'à la fin de la saison hiver, (du 1/9/2018 au 31/03/2019) :
 - 45.038 passages de luge, (+12.2% par rapport à la saison hivernale N-1),
 - un CA total de 193 K€ HT (212 K€ TTC), soit +31.3% par rapport à l'hiver 2017/2018.

Ci-après, statistiques de fréquentation de la station

Statistiques de Fréquentation Station La Bresse-Hohneck

Saison	Jours de Fonctionnement	Journées skieurs	Moyenne journées skieurs/jours	Nb passages / jrs skieurs
2002/2003	90	304 846	3 387	14
2003/2004	105	328 479	3 128	15
2004/2005	106	374 225	3 530	15
2005/2006	122	440 766	3 613	15
2006/2007	87	170 611	1 961	14
2007/2008	114	297 479	2 609	15
2008/2009	108	371 853	3 443	15
2009/2010	109	331 409	3 040	14
2010/2011	117	341 643	2 920	13
2011/2012	111	363 843	3 278	13
2012/2013	115	416 735	3 624	13
2013/2014	109	300 189	2 754	11
2014/2015	100	357 497	3 575	12
2015/2016	82	310 392	3 785	11
2016/2017	100	331 979	3 320	11
2017/2018	115	404 599	3 518	11
2018/2019	100	383 891	3 839	11



2- Neige de culture, données pistes

➤ Nivologie :

Une première campagne d'enneigement a été opérée au cours de la première période de froid du 17 au 20 novembre 2018, mais un redoux conséquent a fait fondre l'ensemble de la production de 50.000 m3 de neige qui avait été produite sur les pistes prioritaires Bourvil, Blanchemer et Ecole.

Lors de la période de froid du 11 au 16 décembre 2018 : deuxième campagne d'enneigement sur les pistes précédemment citées et sur celles du Petit Artimont et de la Bourvil Haute, avec au total 140.000 m3 de neige.

Ouverture de la station le samedi 22 décembre 2018, premier jour des vacances de Noël, avec un domaine skiable partiel, uniquement constitué de neige de culture sur les pistes desservies par les télésièges Vologne Express, La Lande Grand et Petit Artimont, et par les téléskis Ecoles.

La totalité du domaine skiable équipé en installations de neige de culture a pu être enneigé avec la troisième période de froid du 24 décembre 2018 au 30 janvier 2019, avec 335.000 m3 de neige de culture supplémentaire.

Grâce à l'augmentation du débit instantané (de 500 m3/H à 960 m3/H) et à l'investissement d'enneigeurs nouvelle génération opéré en 2017, après cette campagne de production efficace, l'usine à neige a été mise en veille et la production arrêtée pour cette saison dès le 30 janvier 2019.

- Température moyenne pour l'ensemble de la saison de -1.06°C (+0.2°C l'an dernier), soit la cinquième température moyenne la plus froide sur les 10 dernières années.
- Production : 525 000 m3 de neige durant l'hiver 2018/2019, avec 725 Heures de fonctionnement.
- Chute de neige cumulée à 1 000 mètres = 3.47m pour 2018/2019, soit la quatrième plus importante des dix dernières années.

Le tableau ci-après montre l'évolution de la moyenne du débit d'eau sur les 10 dernières années. Ce débit moyen progresse très nettement en 2017/2018 et reste identique pour 2018/2019. Trois personnes sont affectées à cette installation de neige, dont deux à l'année.

Fait marquant : pour la première fois, arrêt de la campagne de production de neige de culture dès le 30 janvier

STATISTIQUES NEIGE DE PRODUCTION

Annexe 13

TITRES	SAISON 2009/2010	SAISON 2010/2011	SAISON 2011/2012	SAISON 2012/2013	SAISON 2013/2014	SAISON 2014/2015	SAISON 2015/2016	SAISON 2016/2017	SAISON 2017/2018	SAISON 2018/2019
Heures de froid de production	855	1 161	878	933	759	826	695	874	767	710
Heures de marche Usine neige	851	1 136	676	916	759	826	693	870	761	705
m3 de neige fabriquée	463 140	633 380	378 898	522 426	293 828	394 272	334 638	503 716	568 842	526 440
Moyenne débit eau	272	279	279	285	194	239	241	289	373	373
Hauteur de neige cumulée 1000 (en cm)	327	311	314	443	198	324	383	249	408	347
Jours ouverture	109	117	111	115	109	100	82	102	115	100

➤ Pistes – Secours

Le service des pistes est constitué d'un responsable des pistes, de trois chefs de secteur piste, d'un régulateur secours et de onze pisteurs secouristes brevetés premier degré. Il a en charge l'ensemble du travail de sécurisation du domaine skiable.

Depuis la saison 2011, le service des pistes dispose d'un poste basé à Belle-Hutte. Le poste avancé du front de neige est situé dans le bâtiment de la résidence Les Grandes Feignes, dans le but d'apporter plus de confort et de réduire l'impact visuel des bâtiments sur le front de neige. Ce poste permet d'opérer les secours lors des nocturnes et le suivi à proximité de l'accueil clientèle.

Deux postes secondaires sont situés sur deux points hauts du domaine skiable, situés au sommet du télésiège de La Lande et au sommet du télésiège du Petit Artimont, permettant de disposer de matériels sur le domaine skiable, de sécuriser un blessé si nécessaire et aux pisteurs d'accéder gravitairement aux pistes.

La commission de sécurité des pistes sous la présidence de Mr le Maire Hubert ARNOULD s'est déroulée comme chaque année en 2 temps. Le volet terrain s'est tenu le 11 février 2019 ; une attention particulière a été portée sur le filet sur potences de la piste de Bourvil suite aux travaux réalisés en intersaison 2018. Aucun point nécessitant une action corrective n'a été mentionné sur le rapport de la commission de sécurité des pistes.

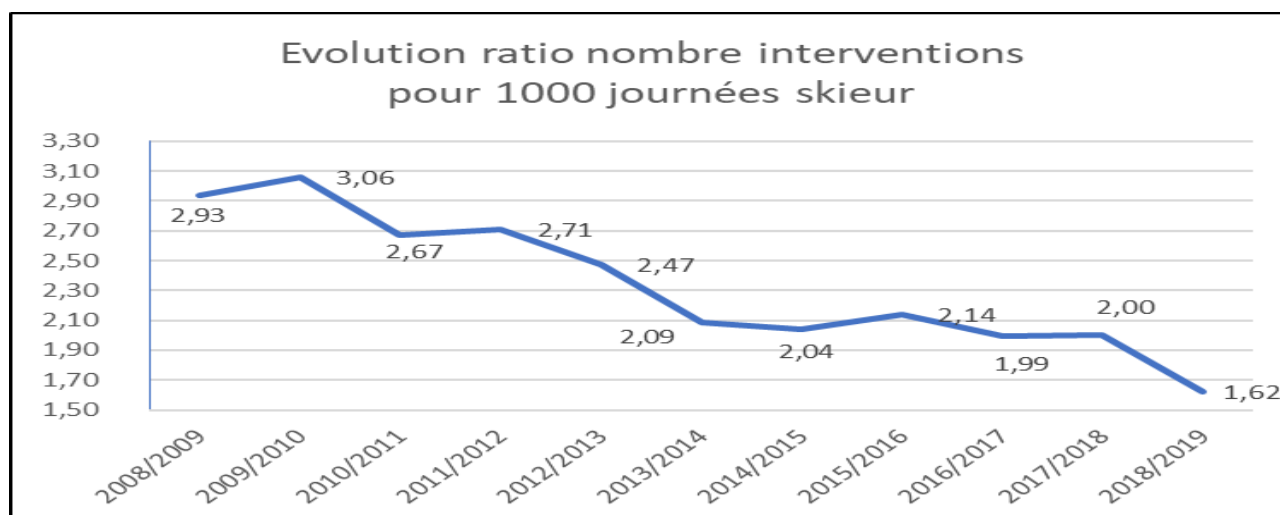
Les évacuations se font soit par ambulance à partir des routes départementales RD34 et 430, soit par hélicoptère, suivant la procédure communiquée par la Commune.

Les zones d'atterrissage de l'hélicoptère DZ sont réparties sur l'ensemble du domaine skiable : sommet Artimont, barrage de La Lande, poste de secours de Belle Hutte...)

Au cours de la saison d'hiver 2018/2019, le service des pistes a réalisé 622 interventions dont 474 évacuations (309 avec traîneaux, 128 avec scooters, 2 zone exceptionnelle, 2 évacuations par hélicoptère, 33 petits secours - et 148 petits secours actes gratuits).

Les évacuations ont été au nombre de 234 - 125 vers le centre hospitalier de Gérardmer, 84 vers le centre hospitalier de Remiremont, 22 vers le centre hospitalier de Saint-Dié, 1 vers le centre hospitalier de Epinal, 1 vers le centre hospitalier de Nancy Brabois, 1 vers un médecin.

Le ratio du nombre d'interventions pour 1.000 journées-skieur est en forte diminution pour cette saison. Cela confirme l'amélioration constatée au cours des dernières années, grâce notamment à toutes les actions menées en matière de sensibilisation à la sécurité.



➤ **Damage :**

Le service damage est composé d'un responsable, d'un adjoint et de 13 conducteurs d'engins de damage. Ce service a la charge, chaque nuit, d'entretenir les 34 pistes du domaine skiable ainsi que la gestion des deux entreprises extérieures assurant le déneigement des 4 parkings.

Equipements à disposition : 6 engins de damage dont 3 machines treuil + accessoires et un AEBI équipé d'une turbine investissement dans une dameuse neuve en remplacement d'un engin de damage existant en amont de la saison hiver 2018-2019.

- 5 420 heures de damage contre 6 236 heures durant l'hiver 2017/2018, ce qui s'explique par une saison plus courte de 15 jours d'ouverture.

Comme chaque saison, depuis l'hiver 2010/2011, des tas de neige ont été réalisés, neige récupérée dans les prés en bordure des pistes, afin de consolider le manteau neigeux de ces pistes, en prévention de périodes de redoux, de pluie ou de fin de saison avec des températures élevées.

3- Données appareils Remontées Mécaniques :

Le service exploitation est composé d'un directeur d'exploitation, de 5 chefs de secteur et de 70 à 80 salariés en charge de l'exploitation des remontées mécaniques. La maintenance est assurée par un responsable, son adjoint et 7 techniciens.

Les 10 téléskis, 4 télésièges à pinces fixes et 2 télésièges à pinces débrayables ont fonctionné :

- 10 603 heures pour 4 092 292 passages, soit -9.2% par rapport à 2017/2018.

La conformité des remontées mécaniques est vérifiée par la société HALEC pour le compte de la société, et par le STRMTG Bureau Nord Est basé à BESANCON pour le compte de l'autorité de tutelle. A ce titre, les visites annuelles des câbles, les essais en charge et les grandes inspections sont réalisées conformément aux textes en vigueur. Chaque inspection est consignée et rapportée au STRMTG. Les missions de sécurité des personnels vis-à-vis des clients usagers sont étudiées lors du passage du STRMTG.

Le rapport de contrôle en exploitation du STRMTG Hiver 18/19 ne comporte que deux observations mineures sur téléskis. Nouveauté introduite au cours de la saison 2017/2018 au niveau national, le STRMTG peut procéder à présent à des contrôles en exploitation incognito (en 2018/2019, pas de contrôle incognito au cours de cette saison).

Labellemontagne s'est mise en conformité au 1^{er} octobre 2017 en déployant le SGS (Système de gestion de la Sécurité) imposé par décret et arrêté ministériel de 2016. Un manuel qualité, dédié à l'exploitation et à la maintenance des remontées mécaniques, définit les principes d'organisation retenus pour maîtriser les risques.

Le suivi de la bonne gestion SGS est effectué lors d'audits par un cabinet externe, et pour la première fois cette année audit par la société « Services Nouveaux aux Téléphériques de France ».

Utilisation du système GIAT (gestion de l'information des arrêts des téléportés) de suivi des remontées mécaniques : Ce système de suivi, en temps réel, permet une anticipation des opérations de maintenance curative en saison.

La maintenance de ces appareils est assurée par les services techniques de l'entreprise, soit 7 personnes à l'année. La conformité des remontées mécaniques est vérifiée par le STRMTG Bureau Nord Est basé à BESANCON pour le compte de l'autorité de tutelle. A ce titre, les visites annuelles des câbles, les essais en charge et les grandes inspections sont réalisées conformément aux textes en vigueur.

Pas de casse majeure à déplorer sur les appareils de remontées mécaniques au cours de l'hiver 2018/2019.

5 – Données Billetterie :

La structure tarifaire des titres de transports permettant l'accès au domaine skiable de La Bresse-Hohneck a été reconduite dans son ensemble par rapport à la saison 2017/2018. Pour la saison 2018/2019, l'augmentation moyenne des tarifs a été de + 2%.

6 - Quelques éléments relatifs au personnel :

- Emploi de 96 personnes au maximum de l'exploitation d'hiver 2018/2019, réparties en 22 salariés permanents, 2 CDD, 53 saisonniers, 19 occasionnels.
- Effectif total : 42.3 salariés ETP (équivalent temps plein).
- Effectif d'embauche des employés handicapés est de 1,11 unités ETP.
- Effectifs sont constitués à 75% d'hommes et 25% de femmes.
- 11 stagiaires ont été accueillis durant la saison : 2 stagiaires pisteurs, 1 stagiaire maintenance, 2 stagiaires en communication, 1 stagiaire en qualité, 1 stagiaire en informatique, 1 stagiaire agent des remontées mécaniques, et 3 stagiaires découverte de classe de 3^{ème} pendant 3 à 5 jours répartis entre les différents services.

La Sécurité du travail est un objectif prioritaire et constant, et depuis 2009 une démarche sécurité au travail pour l'ensemble du personnel a été engagée et a abouti à l'obtention de la certification Management de la Santé Sécurité au Travail OHSAS 18001 en 2012 pour l'ensemble des activités du groupe Labellemontagne.

Dans la continuité de cette démarche, le Groupe Labellemontagne a obtenu la toute nouvelle certification ISO 45001 (version 2018) en Avril 2019, conjointement avec la certification ISO 9001 version 2015 par un nouvel organisme certificateur, AIO certification.

Cette certification est intervenue suite à l'audit de certification dans différents sites, dont La Bresse-Hohneck où l'audit a eu lieu le 29 mars 2019

Le groupe Labellemontagne est attentif à l'évolution des compétences des équipes.

- 4.26% de la masse salariale a été notamment consacrée au titre de la formation continue.

6) Redevances, taxes et contributions à la Collectivité (exercice clos 2017/2018)

	EXERCICES CLOS :					
	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014	2012/2013
Redevance communale Remontées Mécaniques	373 028 €	308 248 €	278 762 €	329 618 €	264 914 €	372 129 €
Redevance communale Luge 4 Saisons Schlitte Mountain	10 475 €	11 040 €	7 932 €	8 249 €	9 176 €	8 935 €
Taxes Loi Montagne versées à la Commune	222 677 €	184 949 €	172 004 €	201 837 €	161 289 €	225 098 €
Cotisation à l'Office du Tourisme	994 €	994 €	994 €	990 €	984 €	1 340 €
Participation au Ski club (via ventes assurances)	2 158 €	1 935 €	1 935 €	2 295 €	1 847 €	2 626 €

7) Perspectives commerciales Hiver 2019/2020 et été 2020

➤ **Grilles tarifaires hiver 2019/2020 :**

Pour la saison hiver 2019/2020, les tarifs des forfaits des remontées mécaniques seront revus à la hausse de +3% sur la période rouge et de 3% également sur la période bleue.

Les tarifs bleus « enfant » seront revus à la hausse de + 0.55% à 1.43% (au lieu de 3%) afin de contenir les tarifs et favoriser l'apprentissage du ski.

Les tarifs demi-journée seront revus à la hausse de + 3.9% (hors tarif enfant) au lieu de 3%, pour recoller à la tendance du marché de proximité, massif des Vosges et Forêt Noire.

Les catégories tarifaires clients restent identiques à la structure établie les années précédentes avec notamment :

- Un tarif « Famille Tribu » accordant une réduction de 10% (mini 4 personnes de la même famille et 2 enfants de moins de 17ans)
- Un tarif « Enfants » applicable jusqu'à 12 ans révolus
- Un tarif « Réduit » applicable de 13 à 24 ans révolus et de 65 ans à 74 ans
- Gratuité accordée pour les enfants de – de 5 ans et les seniors à partir de 75 ans.

Initiée pour la saison Hiver 2016/2017 l'orientation famille sera renforcée pour la prochaine saison avec un prix d'appel représentant un effort tarifaire conséquent pour les forfaits saison hiver 2019/2020.

Par arrêté du 16 avril 2015, le Ministère de l'Education Nationale a fixé le **calendrier scolaire** des années 2014-2015 jusqu'à 2017-2018, dans le cadre de la mise en harmonie de ces calendriers avec l'institution des nouvelles grandes Régions en 2016. Ce faisant, une nouvelle répartition des régions dans les 3 zones A, B et C a également été arrêté. Ce calendrier est reconduit pour 2019-2020.

Il en résulte que la zone B concentre depuis 2015/2016 une part très importante de la clientèle de skieurs du massif des Vosges. (Alsace, Lorraine, Champagne – Ardennes, qui font désormais partie d'une seule et même Région, mais aussi Nord-Picardie, Normandie, ...).

A noter que pour la saison 2019/2020, la semaine de vacances belges viendra « renforcer » la fréquentation des zones A et B (Grand Est), sur la troisième semaine des vacances de février.

Par ailleurs, il y aura de nouveau en 2019/2020 seulement 5 semaines d'inter-vacances en janvier.

➤ **Grilles tarifaires été 2020 :**

Pour la saison Eté 2020, les tarifs des forfaits des remontées mécaniques seront revus à la hausse (+3%).

Les catégories tarifaires clients restent identiques à la structure établie les années précédentes avec notamment :

- Un tarif « Famille Tribu » accordant une réduction de 5%
- Un tarif « Enfants » applicable jusqu'à 12 ans révolus
- Un tarif « Club VTT accordant une réduction de 5%

Les tarifs des tickets luge « Schlitte Mountain », « Waouland attractions » et « Air Bag bouée » seront revus à la hausse de +3%.

➤ **Actions commerciales :**

De nouvelles opportunités s'offrent aux acteurs du tourisme de la région Grand Est, dans le cadre du nouveau pacte de destinations. Les Vosges figurent parmi les 5 destinations retenues, rendant possible un co-financement des actions de communication par la région Grand-Est à hauteur de 50 %.

Aujourd'hui, le Pacte de destination VOSGES 2019 est rédigé ; il réunit différents partenaires autour d'une campagne de communication 2019/2020 et possiblement 2020/2021. La Bresse Labellemontagne et DSF section Massif des Vosges figurent parmi les partenaires (Région Grand Est, Agence régionale du Tourisme, Département des Vosges, Départements du Haut et Bas Rhin, Agence Alsace Destination Tourisme, Sivu Tourisme La Bresse, etc.).

La Bresse Labellemontagne s'inscrira cette année encore en complémentarité des actions commerciales engagées par les différents opérateurs touristiques (OTL, SIVU Tourisme, Département, Massif des Vosges, ...) en ciblant les marchés de proximité, de la région parisienne et du Benelux.

En termes de promotion, la co-organisation d'un nouvel évènement autour du vélo pourrait être envisagée à court terme, par le biais d'un salon du vélo. Plusieurs réunions se sont tenues au cours des 12 derniers mois entre les parties prenantes, dont Labellemontagne qui se positionnerait comme un partenaire de cet évènement.

Labellemontagne a été sollicitée par la Région Grand-Est pour être présente sous la marque de « Destination Les Vosges » sur le stand Grand-Est du « Mondial Ballons 2019 ».

8) Conclusion

Malgré un début délicat, du fait du déficit d'enneigement naturel subi jusque début janvier 2019, la saison hivernale 2018-2019 a été globalement une bonne saison, grâce notamment à la bonne skiabilité qui a pu être assurée pendant les 100 jours d'ouverture, en combinaison avec des conditions météorologiques favorables et ensoleillées.

Pour la deuxième année consécutive, les progrès réalisés en matière de rapidité de constitution et de conservation du manteau neigeux ont pu être mesurés, progrès dus à la modernisation de l'outil de production de neige de culture de la station opérée en 2017. En matière de neige de culture, un nouveau pas significatif a été franchi, et il est primordial de programmer une poursuite des investissements en la matière dans les prochaines années.

Le rapport de restitution de l'écoute déléguant réalisé en janvier 2018 a mis en avant l'importance d'asseoir le plus efficacement possible la notoriété et l'attractivité de la station de La Bresse, en renforçant les synergies les partenariats avec la commune et l'Office du Tourisme et Loisirs. Le partenariat renforcé de la station avec l'organisation La Bresse Evénements lors de la coupe du monde 2018 a été une réussite.

Labellemontagne est bien entendu favorable à ouvrir de nouveaux chantiers sur la promotion et la stratégie marketing, le développement des lits touristiques et l'organisation de nouveaux évènements sur le territoire de la commune.

Concernant l'offre d'équipements et de services de la station de La Bresse Hohneck, il apparaît essentiel de poursuivre, en complément de l'activité hivernale, l'amélioration du produit « station » toutes saisons, afin de répondre aux attentes de la clientèle, population citadine, en recherche de naturalité et de nouvelles expériences. Cette diversification, nécessaire pour renforcer l'attractivité de la commune, est également prépondérante pour garantir à terme la pérennisation de l'activité de l'entreprise. Labellemontagne est convaincue de la volonté de chacun de créer les conditions qui permettront de poursuivre les investissements sur la station de La Bresse-Hohneck, gage de modernité pour la station de La Bresse-Hohneck.

Le terme de la convention de délégation de service public qui lie Labellemontagne à la Commune étant proche, les futurs investissements en lien avec l'exploitation des remontées mécaniques comme de neige de culture sont à prévoir avec le prochain contrat de concession, et la Commune aura à en préparer la programmation dans le cadre du prochain appel d'offres ; l'expertise de Labellemontagne et ses retours clients sont à la disposition de la Commune pour l'évaluation des investissements nécessaires et des priorités.

IV – CONTRATS AFFERMAGE M. Unal GOK pour l'exploitation de : « Restaurant La Passerelle » et « Le Bowling »

La liasse comptable établie au 31 décembre 2018, lors de l'arrêté des comptes de l'exploitation du Restaurant-Bar « La Passerelle, et du « Bowling » par M. GOK, fait ressortir les quelques éléments suivants :

COMPTÉ DE RESULTAT au 31/12/2018													
	PASSERELLE	PASSERELLE A-1	Ecart		BOWLING	BOWLING 1	A-1	Ecart		COMPTÉ RESULTAT GOK Unal	COMPTÉ RESULTAT GOK Unal A-1	Ecart	
			Euros	%				Euros	%			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION													
Montant net du CA	249 023	219 088	29 935	13,66%	85 853	87 391	-1 538	-1,76%	334 876	306 479	28 397	9,27%	
Production vendue													
Production stockée			0				0		0	0	0		
Production immobilisée	2 846	1 680	1 166	69,40%	981	670	311	46,42%	3 827	2 350	1 477	62,85%	
Subventions d'exploitation	8 502	2 681	5 821	217,12%	2 932	1 069	1 863	174,28%	11 434	3 750	7 684	204,91%	
Reprises, transfert de charges	1 206	2 675	-1 469	ns	416	1 067	-651	ns	1 622	3 742	-2 120	ns	
Autres produits	1	4	-3	ns		1	-1	ns	1	5	-4	ns	
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	261 578	226 128	35 450	15,68%	90 182	90 198	-16	-0,02%	351 760	316 326	35 434	11,20%	
CHARGES D'EXPLOITATION													
Achat matières et autres appro.	84 552	77 348	7 204	9,31%	12 695	13 057	-361	-2,77%	97 247	90 405	6 843	7,57%	
Variation de stock	209	679	-470	-69,22%	-27	784	-811	-103,45%	182	1 463	-1 281	-87,56%	
Autres achats et charges externes	48 325	46 603	1 722	3,70%	22 201	22 660	-458	-2,02%	70 526	69 263	1 264	1,82%	
Impôts et taxes	6 804	5 128	1 676	32,68%	2 130	1 912	218	11,40%	8 934	7 040	1 894	26,90%	
Salaires et traitements	62 755	39 444	23 311	59,10%	21 638	15 730	5 909	37,57%	84 393	55 174	29 220	52,96%	
Charges sociales du personnel	13 423	8 427	4 996	59,29%	4 628	3 361	1 267	37,70%	18 051	11 788	6 263	53,13%	
Cotisations personnelles de l'exploitant	11 467	13 636	-2 169	-15,91%	3 954	5 438	-1 484	-27,29%	15 421	19 074	-3 653	-19,15%	
Dotations aux amort sur immo	2 430	3 255	-825	-25,35%	2 271	2 238	33	1,47%	4 701	5 493	-792	-14,42%	
Autres charges	939	727	212	29,16%	324	290	34	11,72%	1 263	1 017	246	24,19%	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	230 903	195 247	35 656	18,26%	69 815	65 469	4 346	6,64%	300 718	260 716	40 002	15,34%	
RESULTAT D'EXPLOITATION	30 675	30 881	-206	-0,67%	20 367	24 729	-4 362	-17,64%	51 042	55 610	-4 568	-8,21%	
Produits Financiers													
Charges Financières - Intérêt et charges assimilées			0		2 019	1 504	515	34,24%	2 019	1 504	515	34,24%	
RESULTAT FINANCIER	0	0	0		-2 019	-1 504	-515	34,24%	-2 019	-1 504	-515	34,24%	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	30 675	30 881	-206	-0,67%	18 349	23 225	-4 876	-21,00%	49 024	54 106	-5 082	-9,39%	
Produits exceptionnels - s/opération en capital		1 885	-1 885	ns		682			0	2 567	-2 567	-100,00%	
Charges exceptionnelles	1 921	1 096			421	437	-16		2 342	1 533			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 921	789	-2 710	ns	-421	245	-666		-2 342	1 034	-3 376	-326,50%	
TOTAL PRODUITS	261 578	228 013	33 565	14,72%	90 182	90 880	-698	-0,77%	351 760	318 893	32 867	10,31%	
TOTAL CHARGES	232 824	196 343	36 481	18,58%	72 255	67 409	4 846	7,19%	305 079	263 752	41 327	15,67%	
RESULTATS DE L'EXERCICE	28 754	31 670	-2 916	-9,21%	17 928	23 470	-5 543	-23,61%	46 681	55 140	-8 459	-15,34%	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

LA PASSERELLE	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE AFFAIRES	249 023	100,00	219 088	100,00	29 935	13,66
Vente de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue +Variation production stockée + Production immobilisée	249 023 2 846	100,00 1,14	219 088 1 680	100,00 0,77	29 935 1 166	13,66 69,40
PRODUCTION DE L EXERCICE	251 869	101,14	220 768	100,77	31 101	83,07
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe	84 552 209	33,57 0,08	77 348 679	35,04 0,31	7 204 - 470	9,31 - 69,22
MARGE BRUTE PRODUCTION	167 108	66,35	142 741	64,66	24 367	17,07
MARGES (Commerciale + Production)	167 108	67,11	142 741	65,15	24 367	17,07
- Achats non stockés - Autres charges externes	14 912 33 413	5,99 13,42	13 162 33 440	6,01 15,26	1 750 - 27	13,30 - 0,08
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	118 784	47,70	96 138	43,88	22 644	23,56
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunération - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	8 502 1 293 5 511 61 549 24 890	3,41 0,52 2,21 24,72 10,00	2 681 650 4 478 36 769 22 063	1,22 0,30 2,04 16,78 10,07	5 821 643 1 033 24 780 2 827	217,12 98,92 23,07 67,39 12,81
EXCEDENT BRUT D EXPLOITATION	34 042	13,67	34 859	15,91	- 817	- 2,34
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort., dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante	1 2 430 939	0,00 0,98 0,38	4 3 255 727	0,00 1,49 0,33	- 3 - 825 212	- 75,00 - 25,35 29,16
RESULTAT EXPLOITATION	30 675	12,32	30 881	14,10	- 206	- 0,67
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	30 675	12,32	30 881	14,10	- 206	- 0,67
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	- 1 921	- 0,77	1 885 1 096	0,86 0,50	- 1 885 825	-100,00 75,27
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 921	0,77	789	0,36	- 2 710	-343,47
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L EXERCICE	28 754	11,55	31 670	14,46	- 2 916	- 9,21

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

LE BOWLING	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE AFFAIRES	85 853	100,00	87 391	100,00	- 1 538	- 1,76
Vente de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue +Variation production stockée + Production immobilisée	85 853 981	100,00 1,14	87 391 670	100,00 0,77	- 1 538 311	- 1,76 46,42
PRODUCTION DE L EXERCICE	86 834	101,14	88 061	100,77	- 1 227	44,66
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe	12 695 27	14,62 0,03	13 057 784	14,83 0,89	- 362 - 810	- 2,77 - 103,38
MARGE BRUTE PRODUCTION	74 166	85,41	74 220	84,28	- 55	- 0,07
MARGES (Commerciale + Production)	74 166	86,39	74 220	84,93	- 55	- 0,07
- Achats non stockés - Autres charges externes	6 862 15 339	7,99 17,87	7 560 15 100	8,65 17,28	- 698 239	- 9,23 1,58
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	51 965	60,53	51 560	59,00	404	0,78
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunération - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	2 932 446 1 684 21 223 8 582	3,42 0,52 1,96 24,72 10,00	1 069,00 259,00 1 653,00 14 663,00 8 799,00	1,22 0,30 1,89 16,78 10,07	1 863 187 31 6 560 - 217	174,28 72,20 1,88 44,74 - 2,47
EXCEDENT BRUT D EXPLOITATION	22 962	26,75	27 256	31,19	- 4 294	- 15,76
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort., dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante	- - 2 271 324	- - 2,65 0,38	1 2 238 290	0,00 2,56 0,33	- 1 33 34	- 100,00 1,46 11,57
RESULTAT EXPLOITATION	20 367	23,72	24 729	28,30	- 4 362	- 17,64
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	- 2 019	- 2,35	- 1 504	- 1,72	- 515	- -
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	18 348	21,37	23 225	26,58	- 4 877	- 21,00
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	- 421	- 0,49	682 437	0,78 0,50	- 682 - 16	ns ns
RESULTAT EXCEPTIONNEL	421	0,49	245	0,28	- 666	- 271,84
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices	- -	- -	- -	- -	- -	- -
RESULTAT DE L EXERCICE	17 928	20,88	23 470	26,86	- 5 542	- 23,61

Conclusion :

➤ Passerelle :

- Chiffre d'affaire en Hausse de 13.66% (+29 936€) par rapport à l'exercice 2017,
- Une marge brute de 167 108€ par rapport à 142 740€ en 2017 soit + 17.07%
- Un résultat d'exploitation (+34 042€) similaire à celui de 2017 (+34 859€)
- Un résultat de l'exercice 2018 de + 28 754 € soit -2 916 € par rapport à l'exercice 2017 (31 670€)

➤ Bowling :

- Chiffre d'affaire de 85 853€ en baisse de 1538 € (soit -2%) par rapport à 2017,
- Une marge brute de 74 166€ par rapport à 74 220€ en 2017 (-0.07%)
- Un résultat d'exploitation de 20 367€ en 2018, soit une baisse de 4 362 € par rapport à A-1 due, notamment, à des frais de personnel plus conséquents.
- Un résultat de l'exercice de 17 928 € soit une baisse de près de 5 542€ par rapport à l'exercice 2017

➤ Redevance communale 2018 :

	C.A HT 2018	Calcul redevance	2018	Pour mémoire :	
				C.A HT 2017	redev. 2017
PASSERELLE	249 023 €	redevance compl. De 5% sur partie CA > à 100 000 €	7 451 € ▼	219 088 €	5 954 €
BOWLING	85 853 €	Redev. De 1% sur CA <= à 50 000€ 500 € Redev. De 5% sur CA > 50 000€ 1 793 € s/total	2 293 € ▼	87 391 €	2 370 €
TOTAL	334 876 €		9 744 €	306 479 €	8 324 €

Compte tenu des nombreuses pannes pénalisant fortement l'activité de M. GOK, il devenait nécessaire de réaliser des travaux d'amélioration des équipements techniques du bowling, afin de rénover des installations devenues vétustes au fil des années.

Ces travaux, réalisés fin du 2^{ème} semestre 2018 par l'entreprise SWITCH Bowling, d'un montant de 75 000 euros TTC, ont consisté en :

- Fourniture et pose de machinerie pour 4 pistes de bowling existantes
- Remplacement mécanisme remonte boule
- Remplacement du système de scoring (conservation des écrans)
- Remplacement caisse complète (système en conformité avec la loi fiscale 2018)

Documents fournis par le délégataire, pour l'exercice Année 2018 :

- Bilan et compte de résultat, établis par l'Expert-comptable, par entité (restaurant et Bowling)
Voir tableaux ci-dessus
- Inventaire des Immobilisations à fin 2018 et détail immobilisations entrées de l'exercice.
- Tarifs boissons et carte restauration.